



Rapport d'activité 2024

EMIA

Équipe Mobile d'Interface et
d'Articulation des parcours de soins



Table des matières

Qu'est ce que l'équipe mobile EMIA	p.4
Mot du président	p.5
Méthode d'évaluation	p.6
L'équipe mobile	p.6
Accompagnement des personnes	p.7
Les professionnels du réseau	p.8
L'offre de soutien par des formations	p.9
L'offre de soutien par des interventions / supervisions	p.11
Rapport financier/Comptes et annexes	p.13
Remerciements	p.21
Soutenir l'association Itinéraires	p.22

Qu'est-ce que l'équipe mobile EMIA

L'action principale portée par l'association itinéraires est le projet-pilote d'Equipe Mobile d'Interface et d'Articulation soutenu par Promotion Santé Suisse.

Cette équipe contribue à favoriser l'accès aux soins, l'intervention précoce et l'articulation du parcours de Santé des personnes touchées par des consommations problématiques et des addictions ainsi que leurs proches.

Ce travail de liaison et de transition de l'équipe mobile se fait avec l'implication de la personne dans un authentique partenariat. La personne est soutenue dans l'autogestion de sa santé par l'éducation à la santé, des informations individualisées et la mise en place de ressources et moyens, sur la base de ses savoirs expérientiels, de ses besoins et de son vécu.

L'objectif de l'équipe mobile est de permettre aux personnes d'auto-évaluer leurs besoins socio-sanitaires, de définir leur périmètre d'autonomie, de réduire les risques, d'identifier les ressources qui leur sont nécessaires, et les soutenir concrètement dans leur réintégration dans un parcours de soins.

Pour renforcer l'efficacité des interventions et l'équité dans l'accès aux soins comme dans les soins, l'équipe mobile apporte un soutien expert de 2ème ligne aux membres du réseau socio sanitaire régional vers des personnes confrontées à des situations complexes.

L'équipe mobile va également à la rencontre des professionnelles. Ils et développe des actions pour renforcer leurs connaissances, savoir-faire et savoir-être pour accompagner leurs bénéficiaires, en particulier leur capacité à aborder de manière pragmatique les thèmes des substances et des consommations. Ces actions novatrices contribuent à changer les représentations, éviter les stigmatisations et les impasses relationnelles et favorisent l'équité dans l'accès aux soins et une intervention plus précoce.

Mot du président

Ce rapport présente le bilan de la seconde année d'activité d'une équipe mobile, rapidement devenue un acteur reconnu du dispositif régional. Dès ses débuts, elle a su répondre à des besoins concrets et s'imposer comme une réponse innovante aux réalités du terrain.

La force de ce projet repose d'abord sur une équipe issue à la fois de la santé et du social, de la santé mentale et de la réduction des risques. Cette approche complémentaire permet d'aller à la rencontre des personnes en souffrance psychique ou confrontées à des consommations problématiques, directement dans leurs lieux de vie. En intervenant au plus près des réalités quotidiennes, l'équipe crée du lien, renforce la confiance et facilite l'accès aux soins pour des personnes trop souvent éloignées des structures traditionnelles.

Autre particularité majeure : son action s'étend sur un vaste territoire intercantonal, couvrant les Franches-Montagnes, les hauteurs du canton de Neuchâtel et le Jura bernois. Cette vision globale d'un bassin de vie permet de mieux répondre aux besoins réels de la population, au-delà des frontières administratives.

Le projet repose également sur l'engagement fort de professionnels qui ont choisi de rejoindre cette initiative pilote de quatre ans, convaincus de son utilité et de son impact. Leur motivation témoigne de l'importance de proposer des réponses nouvelles face aux défis actuels.

Dans un contexte où les coûts de la santé nous préoccupent toutes et tous et où le système actuel peine à favoriser la prévention et la coordination, cette équipe mobile apporte une solution concrète, humaine et efficace. Elle s'inscrit dans une logique d'innovation, en intervenant hors des cadres traditionnels et en s'intégrant à un réseau de soins complexe réparti sur trois cantons.

Grâce au soutien de Promotion Santé Suisse, à l'évaluation menée par la HESAV et Unisanté, ainsi qu'à l'implication des partenaires du secteur social et sanitaire — sans oublier la participation essentielle des personnes concernées — ce projet dispose de bases solides pour relever ses défis.

Portée par cet élan collectif, l'équipe mobile poursuit ses objectifs avec détermination : améliorer l'accès aux soins, renforcer l'équité dans les soins comme dans l'accès aux soins, réduire la souffrance et contribuer durablement à une meilleure santé pour toutes et tous.

Frédéric Catala, infirmier, président d'itinéraires

Méthode d'évaluation

L'équipe mobile bénéficie d'une double évaluation. La première évaluation menée par la Haute Ecole de Santé du canton de Vaud (HESAV), évalue la conduite du projet.

L'année 2024 a été marquée par la réalisation de plusieurs étapes-clés dans la mise en œuvre de l'évaluation. Premièrement, la révision du modèle d'impact, dans une démarche participative entre l'Équipe Mobile d'Interface et d'Articulation des soins (EMIA) et l'équipe d'évaluation, a permis d'affiner la structuration des objectifs en les catégorisant en fonction des différents publics cibles. En intégrant cette nouvelle organisation, la dernière version du modèle assure une meilleure lisibilité et cohérence des objectifs. Deuxièmement, le protocole d'évaluation de l'EMIA, co-construit avec l'EMIA, a été soumis à la Commission d'éthique du Canton de Berne. Ce travail a permis de clarifier et d'affiner les données à recueillir pour l'évaluation, ainsi que les procédures de recueil et d'analyse.

Enfin, cette collaboration s'est poursuivie lors de la mise en contact avec les personnes bénéficiaires pour les entretiens individuels et lors de la conception des questionnaires. Un questionnaire destiné directement aux personnes bénéficiaires des prestations de l'EMIA et un questionnaire utilisé lors des interactions entre l'EMIA et les personnes. Ces outils de collecte de données ont été développés de manière concertée afin de garantir leur pertinence et leur adéquation aux objectifs de l'évaluation et à la réalité de terrain de l'EMIA.

Ce second questionnaire permet la récolte de données pour l'évaluation menée par Unisanté. Elle vise à mettre en évidence l'impact économique de l'intervention de l'équipe mobile et l'efficacité de la prévention et l'intervention précoce en addictologie.

Évaluation de la satisfaction des partenaires et impact sur l'adhésion aux soins

Ces résultats relèvent de l'évaluation intermédiaire réalisées par l'HESAV et constituent seulement des indicateurs premiers.

Eléments de satisfaction ¹	Mean	SD	Median	Min	Max	N
Votre collaboration avec l'EMIA	7.7	2.9	9.0	1	10	23
La prise en compte de vos besoins par l'EMIA	8.0	2.6	9.0	2	10	18
La contribution d'EMIA à la continuité des soins/suivis	7.8	2.0	8.0	5	10	16
Niveau de satisfaction avec l'EMIA ²	7.8	2.6	9.0	2	10	23

¹Note : la question était formulée ainsi : 'Dans quelle mesure êtes-vous satisfait-e avec les éléments suivants, si 0 signifie 'pas du tout satisfait' et 10 'très satisfait' ?'

²Echelle construite en calculant la moyenne des scores sur les 3 propositions.

Tableau 11 : Satisfaction des multiplicateurs.trices envers l'EMIA

Adhésion aux soins ¹	Mean	SD	Median	Min	Max	N
Lorsqu'elles ne sont pas suivies par l'EMIA	4.6	2.6	5.0	0	9	18
Lorsqu'elles sont suivies par l'EMIA	6.8	2.1	7.0	3	10	13
Niveau d'adhésion aux soins ²	5.6	1.9	5.5	2	9	18

¹Note : la question était formulée ainsi : 'Comment évaluez-vous l'adhésion aux soins des personnes concernées par des problèmes d'addiction et/ou de consommation problématique, si 0 signifie 'aucune adhésion aux soins' et 10 'forte adhésion aux soins' ?'

²Echelle construite en calculant la moyenne des scores sur les 2 mesures d'adhésion aux soins

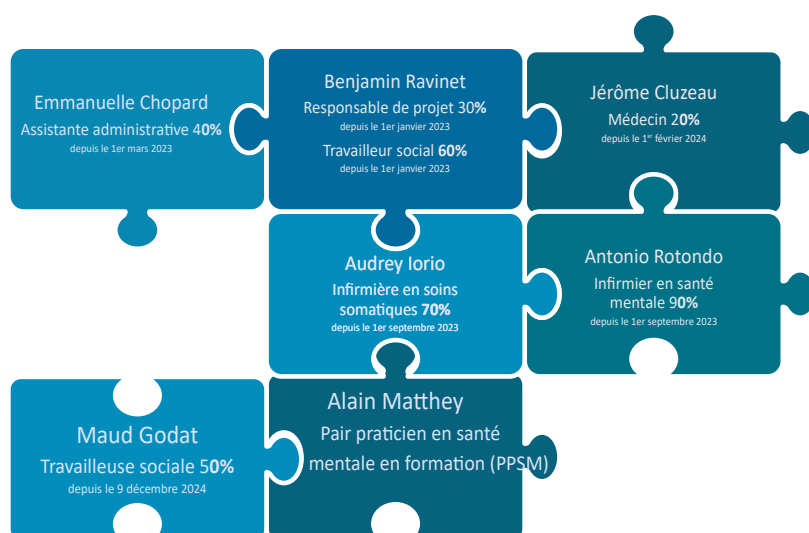
Tableau 12 : Adhésion aux soins des bénéficiaires

Organisation et fonctionnement

L'année 2024 a vu l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice. Travailleuse sociale de formation, résidente et agricultrice dans le canton du Jura. Maud Godat a rejoint l'équipe en 2024 et poursuivra cette activité en 2025.

L'année 2024 aura également été la première année de formation de pair praticien en santé mentale de Monsieur Alain Matthey, financée par l'association, il rejoindra l'équipe en 2025.

Le Dr Cluzeau, ancien président et co-fondateur de l'association itinéraires, a rejoint l'équipe mobile en février 2024 à hauteur de 0,2 ETP.



L'accompagnement de l'EMIA c'est aller vers les personnes

Pour l'équipe mobile il s'agit directement d'« aller vers » les personnes isolées géographiquement, physiquement ou psychologiquement. Ces rencontres se sont déroulées dans l'espace public (maraude, café/bistrot), dans les lieux de vie des personnes, qu'il s'agisse du domicile ou d'hôtel lors d'hébergement d'urgence.

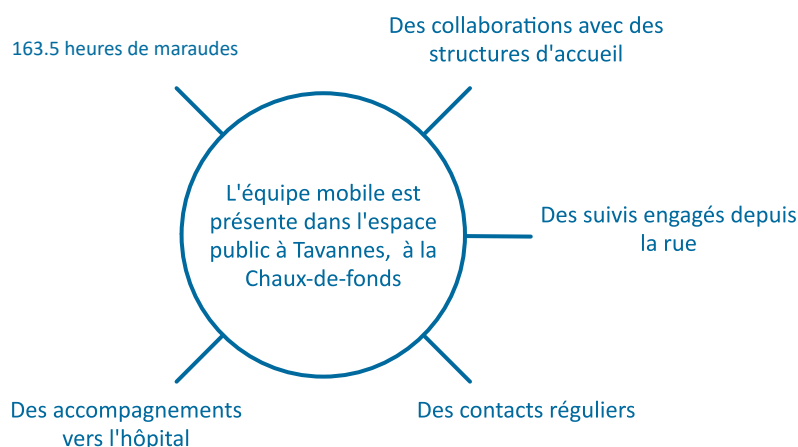
L'équipe a démontré une réactivité avec des rencontres organisées dans les 7 jours au maximum suivant l'appel. Elle s'est positionnée dès le début de son activité comme ne se substituant pas aux structures existantes.

Le travail de rue, les maraudes

163,5 heures ont été passées dans la rue, permettant

- Des suivis engagés à la suite de rencontres dans l'espace public
- Une collaboration de l'EMIA avec l'équipe du Seuil, lieu d'accueil bas seuil de la fondation addiction Neuchâtel à la Chaux-de-Fonds.
- Des échanges avec la fondation CONTACT sur Bienne, qui gère un espace de consommation supervisée

Une perception des changements dans le champ des addictions. Pour 2024 a été observé une augmentation de la place du crack sur les territoires concernés par l'action et plus largement une augmentation de l'usage de stimulants.



Évaluation par les personnes accompagnées

Les personnes bénéficiaires mentionnent principalement des effets à un niveau individuel et au niveau de leur prise en charge. Sur le plan individuel, leurs constats sont une reprise de leur confiance en eux, le fait de recommencer à prendre soin de leur santé physique « Et puis lui [membre de l'EMIA], il m'a poussé un peu. Il m'a motivé à nouveau d'aller la [médecin généraliste] voir et de faire mes contrôles de santé. » (H4) et de leur santé psychique, ou encore apprendre à gérer leur administratif, comme le souligne H4 : « J'arrivais plus à ouvrir ma boîte aux lettres. Aujourd'hui, j'arrive à l'ouvrir seul. ». Ils et elles ont aussi diminué ou arrêté leur consommation, ont changé d'entourage (lorsque celui-ci était considéré comme ayant un impact négatif sur leurs consommations), sont sorties du filet social ou en train d'en sortir, et ont parfois retrouvé du travail.

Le suivi par l'EMIA a également permis d'améliorer la prise en charge de ces bénéficiaires, en particulier grâce à une meilleure communication entre eux / elles et le réseau, comme le mentionne H2 :

« Je suis moins vindicatif quand je vais voir un médecin parce qu'avant j'étais, au secours, j'étais nerveux, j'avais l'air de, pas d'un taré, mais j'avais tous les symptômes de panique et de trucs que je montrais. On ne me prenait pas au sérieux. [...] Maintenant je suis assez maître de moi pour plus qu'on me traite comme ça, c'est aussi grâce à EMIA justement. »

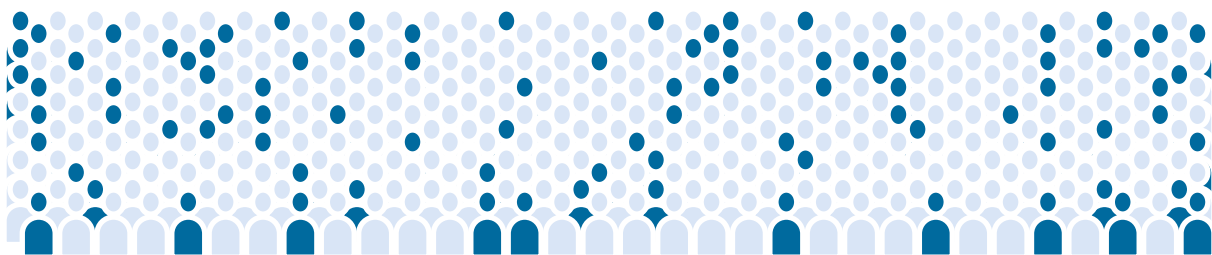
L'amélioration de la communication avec les membres du réseau socio-sanitaire est également facilitée par la présence d'une personne de l'EMIA : « Il vient au rendez-vous, il parle avec le médecin et pis tout de suite vous arrivez à faire un accord et après ça avance. Le médecin sait que vous êtes accompagné, que vous avez, qu'il y a quelqu'un qui compte. Que vous comptez pour quelqu'un. Et donc aussi après ils font plus attention à ce qu'ils font. » (H2).

Enfin, les bénéficiaires constatent aussi un meilleur accès aux soins (dentiste, généraliste, psychiatre) ainsi qu'une meilleure continuité du suivi, notamment grâce au travail de coordination, réalisé par l'EMIA, entre les différents acteurs.

Les professionnels du réseau

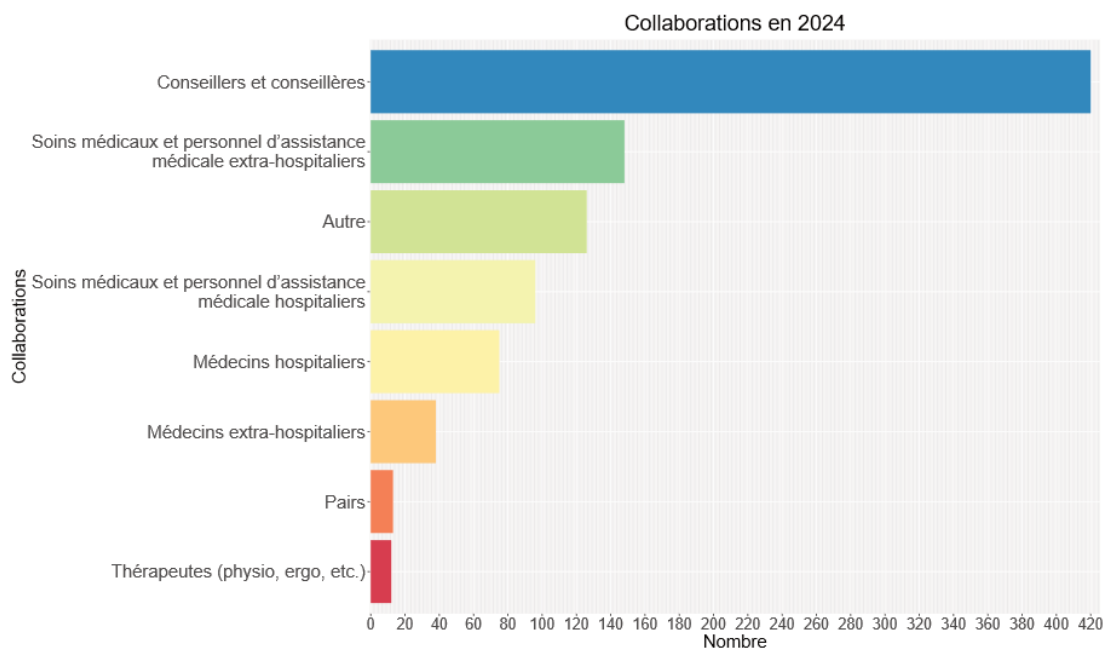
Favoriser l'équité dans les soins et l'équité dans l'accès aux soins ne peut se faire qu'ensemble. La notion de collaboration est centrale dans le projet-pilote EMIA, tant avec les personnes directement concernées qu'avec les professionnelles. Face à la complexité des situations de vie, lorsque consommations et atteintes à la santé mentale impactent la qualité de vie, l'alliance est au cœur du soin.

Pour nourrir un authentique travail d'interface avec les membres du réseau socio-sanitaire, il importe de bien se connaître et se reconnaître. Les nombreuses collaborations de l'EMIA s'inscrivent dans les dimensions transdisciplinaire et bio-psycho-sociale.



928 collaborations en 2024

152 présentations du projet



L'offre de soutien par des interventions/supervisions/formations

Dès son début en 2023, l'EMIA avait lancé des activités de formation afin de permettre aux membres des réseaux socio-sanitaires d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences pour aborder plus tôt et confortablement les questions de consommation. Favoriser l'équité dans les soins et l'accès aux soins passe nécessairement par la réduction de la stigmatisation des personnes et le changement des représentations sociales.

Ces activités sont aussi pour l'association le moyen de vendre des prestations et de nourrir un modèle de financement le plus mixte possible. Des actions d'interventions ont également été discutées avec des partenaires.

Personnes formées par l'association



15 étudiantes.ts ambulanciers



16 étudiantes.ts au Lycée



32 étudiantes.ts en travail social



30 étudiantes.ts en soins infirmiers



90 infirmières.ers, éducatrices.teurs, MSP,
conseillers, magistrats

183 professionnelles.ls formées.és

2024 a vu la création d'un catalogue de formation, en partenariat avec le GREA. Pour l'EMIA l'équité dans les soins et dans l'accès au Soin passe aussi par le développement d'une offre régionale et sur mesure pour les membres des structures des 3 cantons.

183 personnes ont été formées et 260 heures de formation ont été assurées.

Des professionnelles.ls du champ médical, social et judiciaire ont bénéficié de formations, témoignant de l'attachement à une vision bio-psycho-sociale et transdisciplinaire. Ces formations ont également concerné des structures spécialisées dans le champ des addictions comme la structure résidentielle du Pré-aux-Bœufs.

Supervision, intervention, conseil et réflexion

L'équipe assure des actions de

Collaboration comme médecin conseil auprès d'une structure de post-cure en addictologie (l'Envol en 2024)

Réflexion de stratégies avec la direction de foyers accueillant des personnes touchées par les addictions

Intervention auprès de services sociaux

Supervision médicale d'équipes spécialisée en addictologie

La participation à la réflexion au sein d'instances régionales et trans-cantoniales

Les membres de l'équipe mobile sont présents au sein

Comité du Collège Romand des addictions

Comité du GREA

Groupe de Coordination Addiction Jura bernois regroupant les structures impliquées dans l'accompagnement addictologique dans le territoire du Jura bernois et regroupant notamment Santé Bernoise, la fondation CONTACT, l'Envol, la Croix Bleue romande et le Réseau de l'Arc

Rapport financier

L'association Itinéraires est une association sans but lucratif, au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse (CC). Elle est dûment inscrite au Registre du commerce du canton de Berne.

Les comptes annuels sont établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des obligations.



Tramelan

Comptes au 31 décembre 2024

1. Bilan au 31 décembre 2024
2. Compte de résultat de l'exercice 2024
3. Annexe aux comptes annuels 2024

Bilan au 31 décembre 2024

	note	Bilan 31.12.2024 CHF	Bilan 31.12.2023 CHF
	1	348 321.14	441 404.03
Créances résultant de la vente de bien et			
- Impôts anticipé à récupérer	2	0.00 403.71	300.00
		0.00	0.00
Actifs de régularisation	3		
		360 752.40	
- Matériel médical		0.00	0.00
			5 385.20
		5 750.00	8 625.00
	4	20 703.22	
		<u>381 455.62</u>	<u></u>

Bilan au 31 décembre 2024

	note	Bilan 31.12.2024 CHF	Bilan 31.12.2023 CHF
Dettes résultant de l'achat de biens et			
	5	9 730.70	17 038.10
	6	0.00	
Passifs de régularisation	7		
	8	350 000.00	440 000.00
			464 872.62
		0.00	0.00
CAPITAL DE L'ORGANISATION			
Capital de l'organisation		0.00	0.00
	9	5 142.11	
	10		
		7 463.87	5 142.11
		<u>381 455.62</u>	<u> </u>

Compte de résultat de l'exercice au 31.12.2024

	note	2024 01.01 – 31.12 CHF	2023 01.01 – 31.12 CHF
	11		
		12 490.00	1 240.00
Intervention non reconnues Tarmed		1 233.60	-
		490 000.00	305 000.00
		800.00	600.00
	12 -	37 468.27	- 35 141.05
Bénéfice brut		467 055.33	271 698.95
		100.44%	100.22%
Charges de personnel	13	-396 866.43	-209 398.97
Autres charges d'exploitation	14	-57 440.22	-48 944.10
		-17 799.20	-16 366.85
- Entretien et réparation		-3 526.50	-2 326.20
- Frais de véhicules		-3 177.52	-3 659.21
- Assurances		-1 162.00	-1 427.70
		-1 209.75	-836.50
- Administration et informatique		-21 020.15	-16 276.49
- Publicité et représentation		-3 353.30	-4 508.95
- Autres charges d'exploitation		-6 191.80	-3 542.20
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		12 748.68	13 355.88
Amortissements sur les postes de l'actif immobilisé		-10 351.00	-8 396.45
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)		2 397.68	4 959.43
Charges financières		999.03	-154.37
Résultat avant charges et produits extraordinaires		3 396.71	4 805.06
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période		-1 074.95	0.00
Résultat annuel avant impôts		2 321.76	4 805.06
Impôts directs		0	0
		2 321.76	4 805.06

 Annexe aux comptes annuels 2024

A. INDICATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

L'association itinéraires a été constituée le 25.09.2019 et inscrite au registre du commerce le 11.05.2023. Son but est de promouvoir une approche de la santé pragmatique et économique sur la base des connaissances actuelles, intégrant les déterminants sociaux de la santé et s'appuyant sur des compétences communautaires ainsi que de favoriser l'équité dans l'accès aux soins et l'équité dans les soins pour tous. L'association itinéraires porte le projet-pilote EMIA soutenu par Promotion Santé Suisse

Le siège est à Rue Virgile-Rossel 3, 2720 Tramelan.

Le comité se compose, selon nominations effectuées lors de l'AG du 06.03.2023 de manière suivante :

Vice-président, avec signature collective à deux avec le président	Rachelle Gigandet
Membre et secrétaire, avec signature collective à deux avec le président	
Membre et caissière, avec signature collective à deux avec le président	
Membre, avec signature collective à deux avec le président	Jérôme Cluzeau

L'acte constitutif de l'association est daté du	25.09.2019
Les statuts ressortent du même acte.	
Il n'existe pas d'autre règlement.	

D. UTILISATION DE LA FORTUNE POUR LE BUT DE L'ASSOCIATION

Le bénéfice est exclusivement affecté au but de l'association.
Celle-ci a un caractère d'utilité publique et ne poursuit aucun but lucratif.

	2024	2023
	348 321.14	441 404.03
	403.71	300.00
Inventaires et prestations à facturer	12 027.55	
	20 703.22	25 189.25
	<u>381 455.62</u>	<u>470 014.73</u>
Evolution du capital		
Capital initial	5 142.11	337.05
Ce capital diminue/augmente sur l'exercice		
par le résultat réalisé de	2 321.76	4 805.06
	<u>7 463.87</u>	<u>5 142.11</u>

Annexe aux comptes annuels 2024 (suite)

Les comptes annuels sont dressés conformément aux dispositions du code civil et du code des obligations.

	2024	2023
1. Situation nette des liquidités		
	56.95	231.70
Raiffeisen CH788080 8002 2868 6585 0	193 760.02	437 414.07
Compte épargne 91 CH968080 8005 3544 8528 8	150 724.76	0.00
Compte garantie de loyer	3 779.41	3 758.26
	<u>348 321.14</u>	<u>441 404.03</u>
2. Créances résultant de livraison et prestations		
	0.00	300.00
	<u>0.00</u>	<u>300.00</u>
3. Actifs de régularisation		
	3 116.20	1969.75
Produits à recevoir	8 911.35	1 151.70
	<u>12 027.55</u>	<u>3 121.45</u>
4. Immobilisation corporelles	2024	2024
	7 648.77	0.00
	14 780.45	0.00
	8 625.00	0.00
	<u>33 078.22</u>	<u>10 351.00</u>
		Amortis. 2024
		2 550.00
		4 926.00
		2 875.00
		<u>10 351.00</u>
		Val. au 31.12 2024
		5 098.77
		9 854.45
		5 750.00
		<u>20 703.22</u>
5. Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		
	9 730.70	17 038.10
	<u>9 730.70</u>	<u>17 038.10</u>
6. Autres dettes à court terme		
	0.00	-503.10
	0.00	-1 177.25
	0.00	104.90
13ème à payer	0.00	407.12
Salaires à payer	0.00	4 626.50
	<u>0.00</u>	<u>3 458.17</u>
7. Passifs de régularisation		
Charges à payer (passifs transitoires)	14 261.05	4 376.35
	<u>14 261.05</u>	<u>4 376.35</u>

Provision pour l'impôts à la source, fiduciaire, charges sociales et défraiement pairs-praticiens pour intervention

Annexe aux comptes annuels 2024 (suite)

	2024	2023
8.		
Subventions reçues le 25.10.2024 pour l'année 2025	350 000.00	440 000.00
	<u>350 000.00</u>	<u>440 000.00</u>
9. Apport		
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	5 142.11	337.05
	<u>5 142.11</u>	<u>337.05</u>
10. Résultat au bilan		
Soldereporté	5 142.11	337.05
Résultat de l'exercice	2 321.76	4 805.06
	<u>7 463.87</u>	<u>5 142.11</u>
11.		
	12 490.00	1 240.00
Intervision (prest. Non resonnues Tarmed)	1 233.60	
	450 000.00	300 000.00
Subventionsévaluation (coordination)	4 000.00	5 000.00
Subventionspromotion santé suisseévaluation	36 000.00	0.00
	700.00	500.00
	100.00	100.00
	<u>504 523.60</u>	<u>306 840.00</u>
12.		
Chargesformation et d'information		
Chargesdes prestations de travailleur social		0.00
Chargesde l'évaluation	32 790.00	35 000.00
	750.00	
Chargesdédouanement	200.37	
	<u></u>	<u></u>
13. Chargesde personnel		
	339 931.98	176 905.32
	22 682.80	10 956.90
	5 179.80	
		229.10
		0.00
Prestations assuranceperte de gain	-6 163.10	
	1 205.20	1 313.30
Fraisde repas, représentation		1 512.10
Annoncespour recherche de personnel	0.00	
Fraisde formation		1 550.00
	<u>396 866.43</u>	<u>209 398.97</u>

Annexe aux comptes annuels 2024 (suite)

	2024	2023
14. Autres charges d'exploitation		
Loyer	15 000.00	13 750.00
	2 799.20	
	<u>17 799.20</u>	
	3 526.50	2 326.20
	<u>3 526.50</u>	<u>2 326.20</u>
	693.82	1 373.20
		716.81
		1 089.20
	396.60	480.00
	<u>3 177.52</u>	<u>3 659.21</u>
	<u>1 162.00</u>	<u>1 427.70</u>
	705.30	547.80
		288.70
		<u>836.50</u>
Matériel de bureau		2 146.94
Site internet + hébergement		
Frais de port	175.30	96.30
	7 471.10	500.00
Achat publications et livres + abo. documentation	156.00	262.10
Honoraires pour fiduciaire et conseil	4 637.40	5 279.90
Licences et mises à jour	4 077.10	3 656.80
	232.10	
	<u>3 353.30</u>	
	<u>3 353.30</u>	
Autres charges d'exploitation		
Frais de déplacement - EMIA	4 483.05	1 378.50
Relations publiques, frais de représentation - EMIA	1 708.75	2 163.70
	<u>6 191.80</u>	<u>3 542.20</u>

 Annexe aux comptes annuels 2024 (suite)

H.

La demande d'exonération de l'impôt pour but de service public sera acceptée après une modification dans les statuts.

«Une fusion est possible uniquement avec une personne morale qui a son siège en Suisse et est exonérée d'impôt pour utilité publique ou but de service public. En cas de dissolution, le bénéfice et le capital seront reversés à une personne morale ayant son siège en Suisse et elle-même exonérée d'impôt pour utilité publique ou but de service public.»

I. Bénévolat

L'EMIA a bénéficié du soutien bénévole des comités mais encore de personnes qui nous ont conseillés et aidés dans des domaines aussi cruciaux que la communication, le graphisme, les outils bureautiques et la formation. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Si nous partons sur un taux horaire de CHF 46.00, le bénévolat pour 2024 s'élèverait à environ CHF 2'346.- (soit environ 51 heures)

J.

En date du 30.11.2022, l'association a signé un contrat de financement avec Promotion Santé Suisse à hauteur de 1'500'000.- versé en 5 étapes :

Versement pour l'année 2023	300 000.00
Versement pour l'année 2024	400 000.00
Versement pour l'année 2025	400 000.00
Versement pour l'année 2026	380 000.00
Versement pour l'année 2027	20 000.00
	<u>1 500 000.00</u>

Solde restant à percevoir est de CHF 400'000.-

K. Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

L. L'association va développer un nouveau projet nommé : Projet VHCcare

Le VHC, un problème de santé publique urgent, sous-estimé, des chiffres alarmants :

- Jusqu'à un tiers des près de 30'000 personnes porteuses du virus ignorent leur infection en Suisse.
- L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qualifie le VHC d'épidémie silencieuse, en raison du faible intérêt qu'elle suscite dans le public ainsi qu'une symptomatologie souvent peu prononcée ou absente pendant des années.

Les conséquences du virus de l'hépatite C (VHC) sont dramatiques :

- Individuellement : de multiples atteintes extra hépatiques, des maladies graves et évitables, avec le risque d'évoluer vers des complications majeures (carcinome hépatocellulaire, ascite, encéphalopathie hépatique, etc.).

- Collectivement : Des transmissions évitables et des coûts de santé colossaux, eux aussi évitables, qui pèsent sur notre système de santé.

Un projet à fort impact pour éliminer le VHC repose sur une intervention innovante et proactive :

- Déploiement d'équipes mobiles pour aller à la rencontre des personnes
- Une action de dépistage à grande échelle pour réduire le nombre de malades, limiter les
- Réaliser des dépistages précoces, grâce à des outils rapides et non invasifs.
- Accompagner les personnes infectées vers un traitement adapté, nous avons aujourd'hui les

Cette démarche s'inscrit dans une approche éthique et humaine, plaçant les personnes au centre de nos actions.

Remerciements

L'association remercie Promotion Santé Suisse pour son soutien du projet-pilote de 2023 à 2026, l'engagement et la force de proposition des membres de son comité, des membres de l'association, des groupes d'accompagnement et d'Alain Matthey pair praticien en formation.

L'association itinéraires tient également à remercier les personnes pour leur confiance et leur choix de travailler avec nous à l'amélioration de leur qualité de vie et trouver les soins qui leur correspondent.

L'association remercie tous les membres du réseau socio sanitaire régional, partenaires et collègues pour leur fructueuse collaboration au service de l'accès aux soins, aux projets de santé publique en général.

Au risque d'en oublier nous remercions notamment le CSP, Les Services sociaux régionaux du Jura, les communes du Jura bernois, des Franches-Montagnes et des hauts du canton de Neuchâtel, la fondation Addiction Jura, Santé Bernoise, La Croix-Bleue de Tavannes et La Chaux-de-Fonds, l'Envol, les soins à domicile et notamment Nomad, Samaidd, SASDOVAL, FASD, le cabinet Nard'essence et ses intervenants, le réseau de l'Arc, les infirmières et infirmiers indépendants, les médecins de premier recours, les assistants sociaux, les ASE et ASSC du réseau, les pharmacies et leurs employés notamment pharmacieplus Tramelan, Saint-Imier, Saignelégier, les physiothérapeutes, les psychothérapeutes, les aides à domicile, les curatrices et curateurs de la région, les membres des APEA, l'HETS-GE, les membres des forces de Police, la fondation Addiction Neuchâtel, Hépatite Suisse, les RHNe et plus particulièrement le service d'infectiologie du Dr Olivier Clerc et ses collègues, l'Equipe du Seuil, La fondation Contact et ses intervenants, les intervenants des centres LAVI, les membres des ORP, l'ECAS, les offices AI, les membres du ministère public, le service de santé pénitentiaire de la Promenade, le centre de formation medi, l'Hospice Pré-aux-Boeufs, les Services sociaux de Tramelan, de Tavannes, de Saint-Imier, l'Hôpital de la Chaux-de-fonds, les acteurs des différents services de la clinique de la Providence et de Montbrillant, Horizon Sud, le CIP de Tramelan, Le Cerfasy, le GREa, Le Levant, L'ARPIH, l'HETS-FR, l'HETS-VS, l'HETSL etc.

Association à but non lucratif, itinéraires est soutenue pour le projet-pilote EMIA par promotion Santé Suisse à près de 65% sur les 4 années. L'association s'inscrit dans une perspective de financement mixte pour assurer la pérennité de ses activités.

La recherche de fonds et le développement de prestations facturables contribuent à nourrir un modèle mixte de financement.

Nous avons aussi besoin de votre soutien pour développer ces activités innovantes et actuelles dans une vision de santé publique car pour l'heure nous n'avons pas d'autre soutien public que celui de promotion Santé Suisse. Votre aide peut faire la différence.

Pour soutenir l'association par un don vous pouvez utiliser le QR ci-dessous ou effectuer un versement sur le compte bancaire de l'association:

MERCI !

Association itinéraires

Virgile-Rossel 3

2720 Tramelan

IBAN CH78 8080 8002 2868 6585 0

IID (n° BC): 80808

SWIFT-BIC: RAIFCH22



